

## Les programmes locaux

### ➤ LES TERRITOIRES DE GESTION

- En 2015, les aides de l'Anah ont été accordées par 186 territoires de gestion, dont 112 collectivités délégataires de compétence, 32 collectivités ont choisi d'être délégataires d'une compétence dite de type 3, c'est-à-dire d'assurer la gestion complète des dossiers.
- Les délégataires de compétence jouent un rôle important dans l'activité de l'Anah : ils accordent plus de 46 % des aides aux propriétaires.

### ➤ LES PROGRAMMES LOCAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

- 72 % des logements de 2015 ont été subventionnés dans le cadre d'opérations programmées. Le nombre de programmes vivants sur l'année a légèrement diminué depuis 2014 (de 827 programmes en 2014 à 742 en 2015), mais le volume d'aides accordées dans ce cadre est en augmentation (+ 44,8 M€ d'aides de l'Anah).
- Les aides à l'ingénierie représentent un montant total de 47,5 M€ dont 15,6 M€ pour le Farc. Elles augmentent de 6,5 M€. Ce sont les aides à l'ingénierie pour le programme Habiter Mieux (financées par le Farc) qui ont évolué afin d'accompagner la forte augmentation de l'activité du programme amorcée depuis 2013.

TYPE DE PROGRAMMES	Nombre de programmes	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en €)	Montant des aides Farc (en M€)
Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah)	226	10 928	76,5	22
Opah - Réhabilitation rurale	32	1 221	8,9	2,8
Opah - Renouvellement urbain	94	3 008	38	4,5
Programmes d'intérêt général (PIG) et autres	296	28 793	223,9	64
Opah Copropriétés dégradées et plans de sauvegarde	94	11 607	40,6	4
<b>TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>742</b>	<b>55 557</b>	<b>388</b>	<b>97,3</b>

## Les résultats régionaux

RÉGIONS	Montant des aides Anah à l'ingénierie (en M€)	Montant des aides Anah Travaux et à l'ingénierie (en M€)	Montant des aides Farc (en M€)	Total des aides (en M€)	Nombre de logements
Alsace	1	17,12	3,30	21,42	2 744
Aquitaine	1,29	27,55	7,87	36,71	3 521
Auvergne	1,04	19,74	6,18	26,97	2 697
Basse-Normandie	0,55	14,07	4,48	19,10	2 102
Bourgogne	0,57	15,44	4,29	20,29	2 222
Bretagne	2,16	29,41	9,44	41,01	5 296
Centre-Val de Loire	1,02	18,13	5,67	24,83	3 322
Champagne-Ardenne	0,51	13,80	4,31	18,62	1 982
Corse	0,25	2,92	0,60	3,77	324
Outre-Mer	0,11	0,55	NC	0,66	41
France-Comté	0,41	14,45	4,14	19	2 043
Haute-Normandie	0,58	11,44	3,01	15,03	1 412
Ile-de-France	6,03	56,88	11,23	74,15	15 078
Languedoc-Roussillon	1,74	24,61	5,76	32,11	3 348
Limousin	0,46	6,51	2,60	9,56	1 241
Lorraine	1,04	26,83	9,59	37,47	3 989
Midi-Pyrénées	1,42	31,91	9,42	42,75	4 475
Nord-Pas-de-Calais	1,88	31,54	9,59	43	3 547
Pays de la Loire	1,97	29,89	10,71	42,57	5 378
Picardie	0,58	13,29	4,66	18,53	1 809
Poitou-Charentes	1,22	18,10	6,63	25,96	2 571
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,80	19,51	4,48	26,80	2 524
Rhône-Alpes	3,13	40,88	12,16	56,18	5 955
<b>TOTAL</b>	<b>31,8</b>	<b>484,6</b>	<b>140,2</b>	<b>656,6</b>	<b>77 621</b>



Janvier 2016 - Anah/Dicom - Conception-réalisation : **BOCCOLINI**

# Chiffres clés 2015



Sous embargo jusqu'au 27/01/2016 à 13h

- Au total, près de **675,5 millions d'euros** d'aides ont été accordées en 2015 par l'Anah (y compris le Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart)<sup>\*</sup> pour un montant de 140,2 millions d'euros).

● Ils se répartissent de la manière suivante :

- **609,1 millions d'euros aux propriétaires pour le financement de leurs travaux**
- 77 millions d'euros à l'**humanisation des structures d'hébergement**
- 47,5 millions d'euros à l'**ingénierie** (études, suivi-animation, etc.)
- 11,2 millions d'euros aux **opérations de résorption de l'habitat insalubre (RH)**
- Ces aides ont permis d'engager un volume de travaux éligibles de **1,35 milliard d'euros** soit l'équivalent de 27 000 emplois créés ou préservés.

- Au total, **77 621 logements** sont rénovés grâce à ces aides :
  - 63 037 logements dans le cadre d'aides ciblées aux propriétaires
  - 14 444 logements au travers de 380 syndicats de copropriétaires
  - 140 logements dans le cadre d'aides dédiées aux communes (travaux d'office)

<sup>\* Le Fart permet de verser la prime d'aide dans le cadre du programme Habiter Mieux, des logements sociaux de rénovation énergétique permettant un gain de consommation énergétique d'au moins 25 %.</sup>

## La répartition des aides aux propriétaires

PROPRIETAIRES OCCUPANTS	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>58 326</b>	<b>363,5</b>	<b>6 232</b>
dont propriétaires très modestes	50 535	327,9	6 489

PROPRIETAIRES BAILLEURS	Nombre de logements	Logements en %	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>4 705</b>	<b>100</b>	<b>74,3</b>	<b>15 788</b>
dont loyer très social	385	8	9,5	24 787
dont loyer social	3 537	75	57,7	16 321
dont loyer intermédiaire	708	15	6,9	9 733

*Le total ne prend pas en compte les aides formes d'aides (loyers libres, aides modestes, ...).*

- Le nombre de logements aidés au titre du régime d'aides aux propriétaires bailleurs s'est légèrement infléchi, en restant concentré sur la production d'un parc à vocation sociale. 83 % des logements financés sont proposés avec des loyers sociaux ou très sociaux.
- 81 % des propriétaires bailleurs ont aussi été subventionnés au titre de la rénovation énergétique, portant l'aide moyenne à 17 824 € sur ces logements.

## Les axes d'intervention

### ➤ LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET TRÈS DÉGRADÉ

PROFIL DES PROPRIETAIRES	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
Propriétaires occupants	2 367	42,9	20 192
Propriétaires bailleurs	2 632	56,3	22 892
Syndicats de copropriétaires	4 434	26,1	5 985
Communes (travaux d'office)	140	0,3	2 505
<b>TOTAL</b>	<b>9 573</b>	<b>125,6</b>	<b>14 095</b>

- L'activité de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé progresse : 4,5 % de logements en plus par rapport à 2014. 43 % des logements concernés ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, attestant de travaux de rénovation énergétique ambitieux. Ils ont ainsi vu leurs performances énergétiques s'accroître à un niveau conséquent tout en améliorant les conditions d'habitat.
- Il vient s'y ajouter 11,2 M€, affectés aux opérations de Résorption de l'habitat insalubre irréversible ou dégradé et de restauration immobilière (RH-Thiron). Ces aides accordées aux maîtres d'ouvrages publics investis dans la résorption de l'habitat insalubre a plus que doublé par rapport à 2014 (+ 6,2 M€).

### ➤ LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE – PROGRAMME HABITER MIEUX

PROFIL DES PROPRIETAIRES	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Montant des aides Fart (en M€)	Montant total (en M€)	Aide totale moyenne par logement* (en €)
Propriétaires occupants	43 710	311,7	114,1	425,8	9 742
Propriétaires bailleurs	3 791	60,6	6,9	67,6	17 824
Syndicats de copropriétaires	2 205	20,1	3,4	23,6	10 692
<b>TOTAL</b>	<b>49 706</b>	<b>392,4</b>	<b>124,5</b>	<b>517</b>	<b>10 400</b>

*Dans les interventions au Fonds d'aide à la rénovation thermique, on peut ajouter ces chiffres : 156 millions d'euros de soutien à l'ingénierie.*

- Comme en 2014, le programme Habiter Mieux maintient sa dynamique à hauteur de près de 50 000 logements financés. La lutte contre la précarité énergétique représente près de 85 % des aides aux travaux accordées par l'Anah en 2015.

### ➤ LE REDRESSEMENT DES COPROPRIETÉS EN DIFFICULTÉ

	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>17 027</b>	<b>58,1</b>	<b>3 412</b>
dont aides aux syndicats	14 444	46,4	3 213
dont aides individuelles	2 583	11,7	4 530

- Le nombre de logements aidés dans le cadre du redressement de copropriétés est difficile à augmenter de 28 % (13 258 logements en 2014). L'anah et son réseau local ont mis en place 94 programmes d'amélioration de l'habitat dédiés à ces copropriétés.
- 4 489 logements en copropriété ont bénéficié d'aides à la rénovation thermique, via une aide aux syndicats de copropriétaires ou des aides individuelles, soit 26 % des logements subventionnés.

### ➤ L'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE

	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>15 783</b>	<b>51,1</b>	<b>3 240</b>
dont maintien à domicile	11 884	36,3	3 057
dont handicap	3 899	14,8	3 798

- Les projets pour l'adaptation des logements au handicap et à la perte d'autonomie ont concerné 660 logements de plus qu'en 2014 (+ 4,4 %).
- 1 298 logements (8 %) ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, attestant de travaux mixtes, qui associent une adaptation à la perte d'autonomie et une diminution de la précarité énergétique.

### ➤ LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE À LOYERS MAÎTRISÉS

COMMENTONNEMENTS	Loyer très social	Loyer social	Loyer intermédiaire	TOTAL
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>4 722</b>	<b>2 860</b>	<b>7 865</b>
avec travaux	215	1 766	358	2 339
sans travaux	68	2 956	2 502	5 526

*En nombre de logements, sont comptabilisées les conventions dont les aides d'effort locatif dans l'année 2015.*

- Les conventions de loyers sans aides aux travaux (CST) permettent la location d'un bien avec un loyer maîtrisé en contrepartie d'avantages fiscaux. En 2015, leur nombre a augmenté de 6,2 % par rapport à 2014. La croissance de cette activité a profité au conventionnement de loyer social et très social.

## La répartition territoriale des aides

- On remarque une répartition équilibrée des aides de l'Anah, qui bénéficient à autant de logements ruraux qu'urbains.

TYPE DE BASSIN DE VIE	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)
Essentiellement rural	30 850	205,9
Intermédiaire	17 173	119,5
Essentiellement urbain	29 598	159,2